



Parrainer un enfant au Burkina-Faso Avec l'association Phileon Vision pour le Sahel



Parrainer un enfant

Le parrainage est un geste qui a un impact très positif sur les conditions de vie des populations locales. En effet, en offrant la possibilité à des enfants d'étudier, de s'élever socialement, vous donnez les chances à toute une famille d'avoir un avenir meilleur.

En parrainant un enfant de l'association, vous permettez à un enfant de Dori d'aller à l'école. Beaucoup de familles ne peuvent pas prendre en charge les frais de scolarisation, l'achat de fournitures scolaires etc....

Votre parrainage peut également permettre à un réfugié (enfant qui a fui son village à cause des attaques terroristes) de retrouver le chemin de l'école.



Parrainage d'enfants

Phileon Vision pour le Sahel



Frais de scolarité :

Coût pour une année de scolarisation

Premier degré : du CP au CM2.	150 € soit 12,5 € par mois.*
Second degré : collège	180 € soit 15 € par mois.*
Second degré : lycée	180 € soit 15 € par mois.*

** votre don étant déductible à hauteur de 66 % de vos impôts cela vous revient à 56 €/an pour un enfant du premier degré, à 61 €/an pour un enfant du second degré niveau collège et lycée.*

Que comprennent les frais de scolarité ?

- l'inscription pour une année scolaire.
- l'achat de fournitures scolaires.
- l'achat de l'uniforme.
- un repas.

Vous souhaitez parrainer un enfant, c'est très simple !

- 1/ Téléchargez la charte de parrainage et la brochure de parrainage dans l'onglet à télécharger.
- 2/ Envoyez un mail, par le biais du formulaire de contact, pour nous informer de votre souhait de parrainer un enfant.
- 3/ Transmettez nous par mail la charte de parrainage signée et votre contrat complété.
- 4/ Vous êtes à présent parrain/marraine. L'association vous donnera rapidement des informations sur l'enfant que vous parrainez. Vous pourrez lui écrire par le biais de Whatsapp et vous recevrez des photos et des nouvelles de l'enfant